

# Quand le loup dicte leur conduite aux décideurs politiques

GÉRARD LE PULL

SAMEDI, 25 JUIN, 2016

Alors que nous ne sommes qu'au tout début de l'été, les attaques de loups contre les troupeaux de moutons et même de bovins se multiplient en France, bien au-delà des zones de montagne. Mais nos décideurs politiques, paralysés par la peur de déplaire aux organisations qui militent pour toute absence de régulation du prédateur, ne prennent aucune initiative. Au risque de faire disparaître l'élevage ovin dans un pays qui importe six agneaux quand il en consomme dix.

L'élevage au pré de moutons, de chèvres et de bovins est-il compatible avec la présence du loup en montagne et bientôt en plaine ? Les décideurs politiques n'osent jamais se poser cette question de peur de perdre les voix des défenseurs du prédateur aux élections. Mais l'animal est implanté désormais dans de vastes de régions comme le Grand-est, La Bourgogne -Franche-Comté, Rhône-Alpes-Auvergne, PACA et la future Occitanie. Dans toutes ces régions qui représentent désormais près de la moitié de la France métropolitaine, le loup se nourrit essentiellement de la viande des animaux qu'il tue et les moutons sont plus faciles à attraper que les chamois. Le loup cause désormais de gros dégâts dans les troupeaux sont d'une cruauté stressante pour des centaines de milliers d'herbivores. Mais ces dégâts ne sont guère repérable par le grand public citadin, surtout quant la publicité pour un fromage de chèvre appelé « saint-loup » servait ces dernières semaines à sponsoriser la présentation du bulletin météo de TF1 avec des images de parfaite cohabitation entre un prédateurs hurlant et quelques chevreaux innocents.

Revenu voilà plus de vingt ans dans le département des Alpes-Maritimes, l'égorgeur de brebis, -protégé par la convention de Berne qui interdit de le tirer dans les pays signataires de ce texte- étend chaque année son territoire de chasse. Plusieurs données objectives expliquent cette colonisation de nouveaux territoires par le loup. Dans une meute, seul le couple dominant se donne le droit de procréer et interdit tout accouplement aux autres membres de la meute. Du coup, les jeunes mâles et les jeunes femelles choisissent souvent de quitter la meute pour aller s'accoupler sur des territoires jusque là sans loup. Ainsi se créent de nouvelles meutes tandis que des animaux solitaires circulent aussi en quête de nouvelles rencontres. Voilà pourquoi des troupeaux de moutons des départements de toute la chaîne des Alpes , puis du Jura, des Vosges et du Massif Central ont été ces dernières années victimes des attaques du loup.

Au fil des ans, le prédateur fait aussi des incursions dans les départements d'élevage en plaine. David Abraham , est un informaticien qui s'est reconverti dans l'agriculture biologique avec un élevage de moutons , de volailles et porcs en plein air sur la commune de Thuilley-aux-Groseilles , en Meurthe-et-Moselle. Nous l'avons rencontré chez lui la semaine dernière. Son troupeau de brebis a été victime de deux attaques ces dernières semaines. Il a perdu huit moutons lors de la première attaque et trois de plus lors de la seconde, le reste du troupeau ayant été retrouvé à plus de trois kilomètres du pré. Les pauvres bêtes en recherche de protection s'étaient réfugiées au milieu d'un troupeau de vaches charolaises.

Mais le loup s'attaque aussi aux bovins. En mai dernier, puis au début de mois de juin, des veaux ont été tués et d'autres blessés dans un pâturage de La Robine-sur-Galabre et sur les hauteurs de Seine-Les -Alpes dans le département des Alpes de Haute-Provence. Il en a été de même dans les Haute Alpes du côté de Sigoyer ou 18 génisses ont disparu, certains animaux ayant sauté dans le vide pour tenter d'échapper aux loups. Des attaques de troupeaux ont aussi été signalées ces dernières semaines en Lozère et nous ne sommes qu'au début de l'été avec la montée aux estives. Car c'est en montagne que les attaques sont les plus nombreuses en dépit de la présence des chiens de protection et du parcage qui met les troupeaux dans une situation d'inconfort lors du couchage nocturne.

Depuis le retour du loup en France, des associations de défense du prédateur prétendent, en dépit des réalités, qu'il est possible de faire cohabiter l'élevage en liberté avec la présence du loup en liberté. Ce qui se vit et se constate sur le terrain au jour le jour montre que non. Suite à une attaque, les troupeaux sont stressés en permanence. Aux estives, certaines zones propices aux attaques par surprise ne sont plus pâturées et le milieu se ferme, réduisant la biodiversité. Oui, la présence du loup fait diminuer la biodiversité en montagne et la fera aussi diminuer dans les zones de pâturage de plaine et de moyenne montagne. Si on laisse proliférer cet animal, les moutons devront être confinés en bergerie et nourris à l'auge d'un bout à l'autre de l'année alors que la vocation de cet élevage est de valoriser les prairies et les parcours de sous bois situés sur les terres les moins fertiles du pays qu'ils entretiennent tout en nous fournissant de la viande et du lait à fromage.

Alors, le loup ou l'agneau, il faudra bien choisir avant qu'il ne soit trop tard. Il est largement prouvé que la cohabitation est impossible puisque le carnassier chassant en meute se nourrit des herbivores domestiqués en priorité. Ce que certains « écologistes de salon » ne voudront jamais comprendre bien que ce soit d'une grande simplicité.

<http://www.humanite.fr/quand-le-loup-dicte-leur-conduite-aux-decideurs-politiques-610491>